

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 09 juillet, à 20 h. le Conseil Municipal de la commune de DENICE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de M Jacques TOURNIER, Maire.

Présents : M. Jacques TOURNIER, Mme Armelle CHEVALIER, M. Jean-François ROCHE, Mme Corinne BODINIER, M. Didier HERBAUT, Mme Michelle GIROD-DAVID, M. Thierry LEVRAT, Mme Martine JUGNET, M. Thierry LEFEBVRE, Mmes Béatrice GAIDON, Aline NESME, Aline PLANTIN, Pernelle PINET, M. Gilbert MUTIN, Mme Marion BESSONNARD.

Absent excusé : Mrs Jean-Marie LORGERE, Frédéric LEYVAL, Stéphane MARCHESCHI, Cyril PICARD.

Date de la convocation : 2 juillet 2024

Secrétaire de Séance : Mme Michelle GIROD-DAVID

M. Jean-Marie LORGERE a donné procuration à Mme Béatrice GAIDON.

M. Stéphane MARCHESCHI a donné procuration à M. Didier HERBAUT

=====

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 22 mai 2024 diffusé à l'ensemble du Conseil Municipal avant la réunion a été approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire passe alors à l'ordre du jour.

1 - CAVBS

1 – 1 : SCOT DU BEAUJOLAIS A HORIZON 2045

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) est un document de planification stratégique porté à l'échelle d'un bassin de vie. Il définit les conditions d'un développement durable dans un souci d'équilibre territorial, de diversité des fonctions urbaines et de préservation de l'environnement. Il constitue un cadre de référence et oriente les documents d'urbanisme.

Le SCOT Beaujolais regroupe 4 intercommunalités (CAVBS, Communauté de Communes Saône Beaujolais, Communauté de l'ouest Rhodanien, Communauté de Communes Beaujolais Saône Pierres Dorées) soit 116 communes et 220 000 habitants. Il comprend un projet d'aménagement stratégique définissant la stratégie d'aménagement de l'espace, et un document d'orientation et d'objectifs définissant un ensemble d'objectifs à respecter.

Le SCOT à horizon 2045 prévoit la répartition de l'affectation du foncier consommé avec 50 % pour de l'habitat et 50 % pour des activités économiques, pour que nos territoires ne se transforment pas en cité-dortoirs.

Le nombre de logements à produire pour la CAVBS sur la période de 2021 – 2045 est de 12 000 avec une densité en moyenne à l'échelle communale de 25 logements par hectare.

Le SCOT du Beaujolais à horizon 2045 a été arrêté et va être transmis aux personnes publiques associées.

L'enquête publique aura lieu fin 2024, et son approbation est prévue à la fin du premier semestre 2025.

1 – 2 : PLUIh

L'arrêt du PLUIh est repoussé au mercredi 9 septembre.

1 – 3 : Déchèterie

Un courrier a été envoyé à la CAVBS pour lui dire d'abandonner la proposition de déchèterie au Mondard, ce qui a été acté.

Monsieur le Maire rappelle que l'implantation de la déchèterie « aux bruyères » n'a jamais été une proposition de la commune de DENICE et que le Conseil Municipal a voté contre son implantation sur le territoire de la commune les 14 septembre 2022 et 25 janvier 2023.

1 – 4 : Rapport d'activités 2023

Le rapport d'activités 2023, porté avant la réunion à la connaissance du Conseil Municipal, n'appelle aucune observation.

1 – 5 : Plan vélo

960 aides à l'acquisition d'un vélo ont été accordées du 1^{er} janvier 2024 au 31 mai 2024. A ce jour, 1100 emplacements de vélo ont été créés. Le coût d'une borne de réparation de vélos est de 4 200 € TTC (celle que la CAVBS a installé à DENICE est en face de la mairie). Une bande cyclable est prévue sur la route des Compagnons, et une piste cyclable de la rue de la Grange Chervet (Gleizé) à la route du Vivian.

2 – Affaires financières

2 – 1 : Restaurant scolaire

A compter du 1^{er} septembre 2024, le prix du repas au restaurant scolaire est fixé à 5 € pour le premier enfant et 4.90 € pour les autres enfants de la fratrie (11 voix Pour). 6 votes se sont exprimés pour 5.10 € par enfant.

2 – 2 : Garderie

A l'unanimité, les prix de la garderie du matin et du soir restent les mêmes à savoir : 1.10 € le matin et 2 € le soir.

2- 3 : Aide financière

Dans le cadre de la démarche nationale des Etats Généraux du patrimoine religieux, la paroisse de Sainte Marie des Vignes veut éditer un document de forme identique pour les 18 clochers des 17 communes de la paroisse. Ce dépliant permet à toutes les personnes qui visitent les églises d'avoir des informations sur les trésors artistiques qu'elles renferment. Pour financer le travail de création et d'impression en 2000 exemplaires pour chaque église, la paroisse, qui accepterait d'apporter un financement à hauteur de 200 € par commune, sollicite une aide financière de 450 € de chaque commune. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'apporter ce soutien de 450 €.

2 – 4 : Arthur et Zoé

Les silhouettes de prévention installées vers les passages piétons de l'école et du restaurant scolaire ont été vandalisées. Dans l'attente d'installation de caméras dans le village, l'acquisition de nouvelles silhouettes est ajournée. Un devis va néanmoins être demandé à l'entreprise GUYOT de LACENAS.

3 – Urbanisme

Déclaration préalable accordée de façon tacite le :

- 6 juin pour la pose d'une clôture 394, chemin du Moulin,
- le 29 juin, pour la création d'une porte-fenêtre 193, grand rue,
- le 29 juin, pour la pose de panneaux photovoltaïques, 452, route du Signerin,

Déclaration préalable pour la pose de 4 fenêtres de toit 79, route de la Chapelle, rejetée le 25 juin, en raison de sa non-conformité avec le PLU.

Permis de construire accordé le 21 juin 2024 pour l'extension d'une maison individuelle d'habitation 140, rue de Chevennes,

Autorisation de travaux pour Etablissement Recevant du Public refusée le 14 juin en raison du non-respect des prescriptions de sécurité demandées par le SDMIS ;

4 – Questions et informations diverses

4 – 1 : Marathon du Beaujolais

A l'occasion du 20ème anniversaire du Marathon, 25 000 coureurs sont attendus. La classe 2025 a été sollicitée pour gonfler le rang des bénévoles.

4 – 2 : Place du village

Des remerciements sont adressés aux personnes qui ont participé bénévolement à la réfection de la place du village. Le coût de la fourniture s'est élevé à 1 599 € TTC.

5 – Tour de table

5 – 1 : Intervention Armelle CHEVALIER

10 élèves de CM 2 sont partis en 6ème.

108 élèves feront leur rentrée au mois de septembre.

La date du repas de Noël pour les aînés est fixée au samedi 7 décembre.

5 – 2 : Intervention Jean-François ROCHE

L'entreprise THIVENT a procédé à la réfection d'une partie du tapis de la route de la Forêt, de la route de Talancé et de l'impasse du four à chaud.

5 – 3 : Intervention Corinne BODINIER

. Forum des associations : il a eu lieu le 15 juin et a connu une belle affluence (150 personnes environ)

. Inauguration et ouverture des composteurs partagés en face du Proximarché le 31 mai : 37 personnes ont participé à cette manifestation.

. Annulation, en raison de la météo, du nettoyage de la rivière prévue le 29 juin.

. Deux personnes de la commune ont participé à la formation « utilisation du numérique » organisée par la CARSAT à ARNAS.

- . La recyclette aura lieu le samedi 28 septembre.
- . Les journées du patrimoine se dérouleront le samedi 21 et le dimanche 22 septembre.

5 – 4 : Intervention Didier HERBAUT

Dans un souci d'économie d'énergie, un compteur « Gazpar » a été installé à l'école, et une réflexion est menée sur l'isolation de la façade sud du rez-de-jardin du bâtiment Pierre Polot.

Le SYDER doit envoyer à la commune un devis pour le changement de l'éclairage public en ampoule LED.

5 – 5 : Intervention Pernelle PINET

Chemin des arts : Le temps pluvieux a perturbé la manifestation le samedi, mais l'amélioration de la météo le dimanche a conduit au succès de cette fête (environ 250 personnes auraient participé à la marche).

5 – 6 : Intervention Aline NESME

Il faudrait que le dossier concernant l'aménagement du carrefour « aux louattes » avance, afin d'éviter les accidents qui se produisent régulièrement

Pour la première fois, le centre de secours de BLACE organise une journée porte-ouverte le samedi 13 juillet de 14 h à 18 h.

Les haies en bordure de voies communales au Signerin ont été récemment taillées alors qu'en période de nidification des oiseaux, il est fortement recommandé de ne pas tailler les haies (soit du 16 mars au 15 août).

5 – 6 : Intervention Béatrice GAIDON

Il manque des panneaux indiquant « la chapelle de chevennes » et le domaine de « la grange des maures ».

5 – 7 : Intervention Marion BESSONNARD

La commune a rencontré des problèmes de vandalisme lors de la manifestation « chemin des arts ». Monsieur le Maire explique qu'un extincteur a été pris à la salle des fêtes, le samedi soir, et projeté sur quelques couvertines du mur à l'entrée du village. Une plainte sera déposée à la gendarmerie et les couvertines remplacées par les employés communaux.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h.

Le Maire,

J. TOURNIER



La Secrétaire de Séance,

M. GIROD-DAVID

Après la clôture de la réunion, le collectif contre la déchèterie s'est exprimé pour faire part de ses inquiétudes et des actions qu'il entend mener.